

Dialogue technique sur le 4^{ème} réexamen périodique des réacteurs 900 MWe

L'ANCCLI et l'IRSN avaient mis en place en 2014 un groupe de travail pour échanger sur les enjeux de sûreté des réexamens périodiques des réacteurs. Les échanges avaient notamment porté sur la maîtrise du vieillissement de la cuve et de l'enceinte d'un réacteur 900 MWe, sur l'avis de l'IRSN sur les orientations de ce réexamen, ainsi que sur les sujets de préoccupation d'experts institutionnels (tels que Wise Paris), des CLI et de l'ANCCLI.

L'ASN a parallèlement organisé début 2016 une réunion d'échange sur sa prise de position sur ce 4^{ème} réexamen, à l'occasion de sa consultation du public.

Ces échanges ont également conduit à l'organisation par l'ANCCLI, la CLIGEET, l'ASN et l'IRSN d'un séminaire élargi, en octobre 2016 à Valence (Drôme), sur le thème « la poursuite de fonctionnement des réacteurs 900 MWe au-delà de 40 ans : quels enjeux de sûreté et quelle participation ? ». Ce séminaire a été l'occasion de revenir sur trois enjeux particuliers, les agressions externes d'origine naturelle, la sûreté des piscines d'entreposage de combustibles et les facteurs organisationnels et humains.

L'ANCCLI, l'ASN et l'IRSN ont décidé de lancer un nouveau cycle de dialogue technique sur le 4^{ème} réexamen périodique des réacteurs 900 MWe, afin de suivre les instructions techniques qui seront menées dans les mois et années à venir (vieillissement, conformité, agressions internes et externes, accidents graves...).

Ce dialogue technique avec les membres de CLI, d'associations et d'experts non institutionnels a pour objectif :

- d'échanger pendant les instructions des différents thèmes sur les attentes des acteurs de la société,
- d'accompagner la montée en compétence des acteurs de la société sur ces sujets.

Ce dialogue est complémentaire de la concertation du public sur la phase générique qui sera mise en œuvre sous l'égide du HCTISN. Il pourra en effet permettre aux experts de la société civile de contribuer à l'information du public dans le cadre de cette concertation.

Troisième réunion sur le thème « Accident grave – Noyau dur post-Fukushima »

Mardi 26 juin 2018 de 9h30 à 17h

Accueil à partir de 9h

Hôtel Novotel Porte d'Orléans
15-21 Bd Romain Rolland – Paris 14^{ème}

Dialogue technique sur le 4^{ème} réexamen périodique des réacteurs 900 MWe

Réunion 3 « Accident grave – Noyau dur post-Fukushima » le 26 juin 2018

9h30 – 10h00	Introduction	
	Introduction de la journée par les animateurs (10 minutes)	<i>Yves Lheureux (ANCCLI) et Véronique Leroyer (IRSN)</i>
	Tour de table	<i>Tous</i>
10h00 – 11h00	Contexte et questionnements de la société civile	
	Le contexte, le calendrier et les objectifs sur les accidents graves et le noyau-dur post-Fukushima (20 minutes)	<i>Olivier Elsensohn (ASN)</i>
	Des questionnements de la société civile (20 minutes)	<i>Yves Lheureux et Michel Eimer (ANCCLI)</i>
	Temps d'échange (20 minutes)	<i>Tous</i>
11h00 – 12h00	Eviter l'accident grave	
	Les dispositions du noyau dur prévues pour maîtriser une perte totale des alimentations électriques ou de la source froide en situation d'agression externe extrême (20 minutes)	<i>Franck Bigot (IRSN)</i>
	Temps d'échange (40 minutes)	<i>Tous</i>
12h00 – 13h30	Déjeuner	
13h30 – 15h00	Faire face à l'accident grave	
	Introduction	<i>ANCCLI</i>
	Qu'est-ce qu'un accident grave et quelles sont les dispositions prévues pour tendre vers EPR ? (20 minutes)	<i>Stéfano Salvatores (EDF)</i>
	Les thématiques de l'instruction de l'IRSN sur les accidents graves (20 minutes)	<i>Patrice Giordano (IRSN)</i>
	Temps d'échange (50 minutes)	<i>Tous</i>
15h00 – 16h00	Aspects organisationnels et humains	
	Les dispositions organisationnelles et humaines de l'exploitant pour gérer ces situations d'accidents et en limiter les conséquences (20 minutes)	<i>Pierre Eymond (EDF)</i>
	Temps d'échange (40 minutes)	<i>Tous</i>
16h00 – 17h00	Discussion générale et conclusion	
	Tour de table des questions soulevées par les participants	<i>Tous</i>
	Point sur le dispositif de concertation sur les VD4-900 prévu à l'initiative du HCTISN	<i>Pierre-Franck Thomé-Jassaud (EDF)</i>
	Conclusion	<i>ANCCLI, ASN et IRSN</i>